

1. OBJET

Prélèvements à effectuer en vue du diagnostic néonatal d'une toxoplasmose congénitale.

2. INSTRUCTIONS

1. Sang du nouveau-né (sang du cordon ou sang périphérique)

- prélever le **sang dans un tube SST** : volume minimal 0,5 mL, volume de confort 1 mL,
- prescrire une sérologie Ig G et Ig M

- prélever le sang dans un **tube EDTA** : volume minimal 0,2 mL, volume de confort 1 mL,
- prescrire une recherche de *Toxoplasma gondii* par PCR

2. Sang maternel

- prélever le **sang dans un tube SST** : volume minimal 0,5 mL, volume de confort 5 mL,
- prescrire une sérologie Ig G et Ig M

3. Liquide amniotique

- prélever le **liquide amniotique dans un récipient sec stérile** étanche : volume minimal 9 mL, volume de confort 15 mL,
- prescrire une recherche de *Toxoplasma gondii* par PCR

NB : la recherche du parasite dans le placenta n'est plus effectuée.

Indiquer en renseignement clinique :

- **suspicion de toxoplasmose congénitale,**
- **les nom, prénom, sexe et date de naissance de l'enfant sur la prescription maternelle,**
- **les nom, nom de jeune fille, prénom et date de naissance de la mère sur la prescription de l'enfant.**

Tous ces échantillons doivent être conservés à +4°C avant le transport à température ambiante.

L'absence de l'un d'entre eux peut compromettre le diagnostic de toxoplasmose congénitale. Ces prélèvements doivent être envoyés au Plateau Technique de Microbiologie des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, 1 rue Kœberlé, 67000 Strasbourg.